



## ELGAR GYM

42 RUE Philippe Veyrin  
64500 ST Jean de Luz

## Tarifs 2012-2013

Les tarifs sont établis conformément à la réglementation en vigueur pour les Associations Loi 1901.

Ils ont été approuvés lors de l'Assemblée Générale du club du 21 juin 2012.

La cotisation annuelle et forfaitaire comprend l'adhésion au club, la licence FFG et l'assurance.

Les deux premières séances sont une période d'essai. Au-delà, l'adhésion doit être régularisée par la remise de la fiche d'inscription et du ou des chèques.

En cas d'arrêt, seule une raison médicale avec remise d'un certificat de trois mois ou plus peut entraîner un remboursement partiel (hors licence FFG).

<b>Activités gymniques de la petite enfance – Club Labellisé</b>
Cotisation annuelle : 110 € pour une séance hebdomadaire de 45 minutes
<b>Gymnastique artistique de loisir (Féminine et Masculine)</b>
Cotisation annuelle : 150 € pour une séance hebdomadaire de 1H30 250 € avec une séance supplémentaire de 1H30 de Team Gym
<b>Activités mixtes ados Team Gym</b>
Cotisation annuelle : 150 € pour une séance hebdomadaire de 1H30 250 € avec une séance supplémentaire de 1H30 de gymnastique de loisir
<b>Activ’Gym mixte adultes</b>
Cotisation annuelle : 160 € pour deux séances hebdomadaires de 1H
<b>Gymnastique artistique de pré-compétition et compétition</b>
Cotisation annuelle : pré-compétition 200 € pour deux à trois entraînements hebdomadaires et stages (petits congés scolaires) compétition 220 € pour deux à cinq entraînements hebdomadaires et stages (petits congés scolaires)

Tarifs dégressifs pour enfants ou ados d'un même foyer fiscal: Cotisation plein tarif pour celui dont le montant est le plus élevé, moins 20 € pour la 2<sup>ème</sup> inscription, moins 30 €, pour la 3<sup>ème</sup> et moins 40 € sur la 4<sup>ème</sup>.

Règlement possible en 2 ou 3 fois. Remettre les 2 ou 3 chèques à l'inscription. Chaque chèque divise par 2 ou 3 fois la somme due et arrondie (ex : 250 € en 3 chèques de 90€, 80 € et 80 €). Le premier chèque est encaissé de suite, les suivants à la date indiquée au dos avant février 2013.